

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ÉCRITE

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une consultation écrite quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-129** modifiant le règlement numéro **RCA08-08-0001 sur le zonage**, adopté le 30 juin 2020.

Le projet de règlement numéro RCA08-08-0001-129 a pour objet :

- Permettre un projet d'ensemble dans la zone B11-008
- Modifier les normes de stationnement dans la zone B11-008

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent la zone B11-008 délimitée par le quadrilatère formé par le boulevard Cavendish, le boulevard Thimens, la rue Beaulac et le boulevard Poirier. Une demande peut provenir de la zone B11-008 et toutes les zones contiguës à celle-ci.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours à compter du 15 juillet 2020 jusqu'au 30 juillet 2020 inclusivement, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4240.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : saint-laurent@ville.montreal.qc.ca ou par courrier au 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Les documents d'information relatifs aux projets de règlements et pour le PPCMOI sont disponibles pour consultation à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Par ailleurs, l'arrondissement tiendra une séance de présentation publique par webinaire le lundi 20 juillet et pour laquelle les citoyens sont invités à s'y inscrire à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Fait à Montréal, le 8 juillet 2020.

Benoît Turenne
Secrétaire du conseil d'arrondissement



**PUBLIC NOTICE
PUBLIC WRITTEN CONSULTATION MEETING**

The borough of Saint-Laurent of the City of Montreal will hold a written consultation as to the object and the consequences of the first draft by-law number RCA08-08-0001 129 amending by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted June 30, 2020.

The purpose of the draft by-law number RCA08-08-0001-129:

- Allow an overall project in zone B11-008
- Modify parking standards in zone B11-008

These provisions are subject to referendum approval and affect zone B11-008 delimited by the quadrilateral formed by boulevard Cavendish, boulevard Thimens, rue Beaulac and boulevard Poirier. A request can come from zone B11-008 and all the zones contiguous to it.

Under Ministerial Decree 2020-033 of May 7, 2020, any procedure that involves the movement or assembly of citizens must be replaced by a 15-day written consultation, previously announced by public notice.

Thus, any person can send written comments, by email or by mail, for 15 days following the publication of the notice, so that the board can assess its value before rendering a decision. For any questions relating to this procedure please telephone 514 855-6000 ext. 4240.

Written comments can be submitted by email to the following address: saint-laurent@ville.montreal.qc.ca or by mail to 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Information documents relating to the draft regulations and for the PPCMOI are available for consultation at the following address: : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

In addition, the borough will hold a public presentation session by webinar on Monday, July 20, for which citizens are invited to register at the following address: : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Montreal, July 8, 2020

Benoit Turenne
Secretary of the Borough Council

